

CONCLUSION

- ⇒ Les groupes de trompe ont le choix d'acquérir une certaine autonomie musicale ou de rester copistes toute leur vie.
- ⇒ Nous préconisons une forme de répétition différente de celle trop souvent pratiquée de nos jours. L'apprentissage d'une nouvelle partition doit se faire avec l'écriture sous les yeux, la mémorisation n'en sera que meilleure.

34. IL Y A DANGER À COPIER SYSTÉMATIQUEMENT CE QU'UN GROUPE A EXÉCUTÉ.

- ⇒ Nous avons plusieurs exemples :
- ⇒ La partie centrale du Gloria de Gaston CHALMEL, la reprise de l'Offertoire de Hubert HEINRICH
 - Il est impossible de dissocier les parties à l'oreille, d'où la difficulté à les reproduire.
 - Harmonie des Forêts, sonné par un grand ensemble qui l'a tronqué a été repris ainsi incomplètement « à l'oreille » par une partie des autres groupes.
 - Les messes de Saint-Hubert de TYNDARE, OBRY ou en version CANTIN qui ont pris quelques notes en plus sur l'Introït et Offertoire...
- ⇒ Il ne faut pas confondre plagiat et interprétation personnelle. Chaque groupe a le droit de personnaliser son exécution mais avec un maximum de référence à l'original.
 - Dans ce cas, la partition d'origine est modifiée : il faut en laisser une trace écrite afin de ne pas dégénérer le morceau par un cumul de traditions orales.

35. CHANGER POUR UNE MEILLEURE AUTONOMIE.

Quand un **responsable ou un groupe** choisira un morceau, la première chose sera de le déchiffrer selon sa propre sensibilité.

- ⇒ Il verra bien à la lecture comment construire l'ensemble.
- ⇒ Cela ne l'empêchera pas d'écouter l'existant et de le comparer avec sa propre idée d'exécution.
 - Pour les trios et quatuors, il en est de même : les sonneurs concernés liront leur partition, la chanteront ensemble et créeront les accompagnements nécessaires,
 - Parallèlement, ils n'ignoreront pas d'autres interprétations déjà existantes sur les CD.

Le contenu de ces trois recueils ne saurait être figé.

L'évolution de la trompe de chasse est un ensemble particulier dans l'évolution de l'univers musical.

Constatant qu'un sonneur n'est pas plus défavorisé mentalement qu'un autre musicien, nous avons proposé de sortir d'un système peu évolutif pour nous orienter vers d'autres possibilités.

Si le principe développé dans ces brochures ne vous déplaît pas, nous vous adressons tous les encouragements nécessaires pour le mettre en pratique.





TROMPES D'IPARRALDE

Michèle et Bernard MARQUESTAUT

Les Échos de l'Adour
Chemin de la Fontaine

64990 LAHONCE

 05 59 31 54 55

mbmarquestaut@cegetel.net